

R 489 Chariots de manutention à conducteur porté

Sous réserve des disponibilités, les inscriptions sont ouvertes jusqu'à 24 h avant le début de la session de formation **Présentiel - Sychrone**

Nombre de stagiaires : 919 (sur 1 an glissant)
Taux de réussite : 88% Taux de satisfaction :90%

Objectifs

A l'issue de la formation le participant sera capable de :

Public Visé

Tout public

Pré Requis

Avoir 18 ans. Comprendre le français.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Reconnaître les différents types de chariots et leurs caractéristiques spécifiques.
Savoir interpréter une plaque de charges pour un chariot.
Identifier les principaux risques, les interdictions et les règles d'exploitation liées à l'utilisation des chariots en entreprise.
Vérifier l'état d'un chariot et son adéquation avec les opérations prévues.
Utiliser les chariots en toute sécurité pour les opérations de base en entreprise
Vérifier les points de mise en sécurité et d'entretien d'un chariot à la

Méthodes pédagogiques

Formation en Présentiel

La formation est animée par un formateur qui dispose d'une expérience de la conduite des engins. La formation se déroule sous forme d'exposés, de discussions étayés, de textes illustrés, photos et films. Basés sur une méthode active / participative qui associe théorie et cas pratiques suivant la recommandation R489. Mise en pratique, conduite sur les types de chariots adéquats sur une installation référencée avec des moyens validés lors d'audits annuels. Livret stagiaire.

Parcours pédagogique

Connaissances théoriques

- A - Connaissances générales
- B - Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- C - Les principaux types de chariots de manutention - Les catégories de CACES®
- D - Notions élémentaires de physique
- E - Stabilité des chariots de manutention
- F - Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté
- G - Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté
- H - Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté

Savoir-faire pratiques

- A - Prise de poste et vérification
 - B - Conduite et manœuvres
 - C - Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance
- Pour que le CACES® lui soit délivré, le candidat doit réussir les épreuves théoriques et pratiques.

Qualification Intervenant-e-s

Formateur avec 5 ans minimum d'expérience professionnelle

Méthodes et modalités d'évaluation

Modalités de formation : Formation en présentiel Formation en entrées et sorties permanentes (tout au long de l'année) Support de cours, livret stagiaire , exercices et test numériques MémoForma remis au participant Préparation à l'épreuve finale Évaluation théorique Le test théorique est identique pour toutes les catégories de CACES® R.489 - QCM Évaluations pratiques Les épreuves pratiques des CACES® pour les chariots à conducteur porté des catégories sont réalisées à partir de la grille de la recommandation R489. Validation des compétences acquises par des exercices pratiques à la fin de chaque module. A l'issue de la formation est remis un bilan stagiaire

Modalités d'accessibilité handicap

Formation accessible à tous en prenant en compte les besoins spécifiques de chacun. Notre engagement envers l'inclusivité se traduit par diverses mesures pour garantir que chaque personne puisse bénéficier pleinement de cette expérience d'apprentissage. Pour plus d'informations veuillez contacter notre référent Handicap Monsieur Louis SASSATELLI pat téléphone au 04.42.01.21.20 ou par mail à contact@lesclesdelaformation.com

Sanction formation

Délivrance Certificat Aptitude à la Conduite En Sécurité

 **Durée** **21.00** Heures **3** Jours **Effectif** De 1 à 6 Personnes



Contactez-nous !

Louis SASSATELLI
Président

Tél. : 0442012120

Mail : contact@lesclesdelaformation.com

Formation éligible au CPF. Vous pouvez vous inscrire sur Mon Compte Formation : voir descriptif détaillé ci-dessous

Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Validité certification : Date enregistrement 31/10/2024 | fin validité : 31/10/2029
 1A : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 489 catégorie 1A : Transpalettes à conducteur porté sans élévation du poste de conduite - RS 6866
 1B : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 489 catégorie 1B : Gerbeurs à conducteur porté à hauteur de levée > 1,20 m - RS 6867
 Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Validité certification : Date enregistrement 01/10/2024 | fin validité : 01/10/2029
 2A : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 489 catégorie 2A : Chariots à plateau porteur - RS 6800
 Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Validité certification : Date enregistrement 31/10/2024 | fin validité : 31/10/2029
 2B : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 489 catégorie 2B : Chariots tracteurs industriels - RS 6868
 3 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 489 catégorie 3 : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux - RS 6869
 4 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 489 catégorie 4 : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux à capacité nominale > 6 tonnes - RS 6871
 5 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 489 catégorie 5 : Chariots élévateurs à mat rétractable - RS 6870
 6 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 489 catégorie 6 : Chariots élévateurs à poste de conduite éleuable - RS 6872
 7 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 489 catégorie 7 : Conduite hors production des chariots - RS 6873



Les clés de la Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 93.13.13406.13